



Madame Anne HIDALGO
Maire de Paris
Hôtel de ville
75004 Paris

Paris, le 30 septembre 2025

Objet : Préavis de grève pour tous les personnels de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) et des Transports Automobiles Municipaux (TAM DILT).

Madame la maire de Paris,

Notre Commission Exécutive réunie ce 29 septembre 2025 a voté le dépôt de ce préavis de grève pour les agents cités en objet sur les 4,5,6,7,8,10,12,13,14,15,17,18,19,20,21,22,24,25,26,27,28 et 29 novembre 2025 à partir de 00h00 pouvant aller de 55 minutes (à partir du début ou fin de service) à 24h00.

Notre organisation syndicale revendique :

- Pour les Corps des Éboueurs, Égoutiers, Fossoyeurs : un gain supplémentaire de point d'indice à chaque échelon, la création d'un nouveau grade de Classe Exceptionnelle se terminant à l'indice brut 690 ;
- Pour les Agents d'Exploitation de Maintenance Automobile (AEMA) de la DPE et de la DILT : un détachement de toutes et tous dans le Corps des Personnels de Maîtrise revendiqué ;
- Pour le Corps des Personnels de Maîtrise : un gain supplémentaire de points d'indice à chaque échelon ; un reclassement des 2 grades d'Agent de Maîtrise et d'Agent Supérieur d'Exploitation dans le grade de Chef d'Exploitation revendiqué ;
- Pour les Chefs d'Exploitation : un reclassement indiciaire sur une nouvelle échelle terminant à l'indice brut 1016 ;
- Remettre en place à la tête de chaque division de la DPE un emploi d'Ingénieur ;
- Pour les chargés de communication : un détachement dans le corps des Personnels de Maîtrise revendiqué ;
- Pour les UGD : l'amélioration du régime indemnitaire ;
- Amélioration de l'IFSE des éboueurs conducteurs de petits engins ;
- Pour les agents du STEA :
 - La prise en charge totale des amendes liées au stationnement (Trottoirs, voies de bus et emplacements réservés hors handicap).
 - La garantie d'accès et la prise en charge des stages de récupération de points.
 - L'alignement sur la prime de conduite du STPP fixée à 13,50 euros / jour



- Remunicipalisation de l'ensemble des activités concédées au Privé ;
- Revalorisation de la valeur du point d'indice à 6 euros ;
- Retour à la retraite à 60 ans pour tous, 55 ans avec bonification pour la catégorie active, 50 ans avec bonification pour la catégorie super active ;
- L'arrêt de la décote et de la surcote ;
- La revalorisation des pensions et la remise en place de la péréquation ;
- Le plein emploi au statut à la Ville de Paris pour renforcer un service public de qualité et notre caisse de retraite la CNRACL, avec l'arrêt immédiat de la précarisation comme mode de recrutement et la reprise des embauches (gel des recrutements suite aux coupes des 275 millions d'euros voté au dernier Conseil de Paris) ;
- L'arrêt de toutes les coupes budgétaires de fonctionnement, des suppressions de postes et des privatisations à la Ville de Paris ;
- Le maintien de l'APS annuelle pour les agents de la Ville de Paris, décorrélé de la santé et revalorisé ;
- Le maintien à 100% de la rémunération pour les agents en Congés Maladie ;
- Le maintien de la gratuité d'accès aux activités sportives et culturelles de la Ville de Paris pour ses personnels ;
- L'abandon de toutes les mesures antisociales contenues dans le projet de budget Bayrou ;

La CGT FTDNEEA appelle l'ensemble des personnels de la DPE et de la TAM DILT à participer activement et massivement aux journées de grève et d'actions citées dans ce préavis.

Madame la Maire, la loi vous oblige à nous recevoir pour négocier, nous y sommes prêts. Les agents décideront des suites à donner et notre organisation syndicale mettra à leur disposition tous les moyens dont elle dispose.

Veuillez agréer, Madame la Maire, notre parfaite considération.

Pour le Syndicat CGT FTDNEEA
La Secrétaire Générale
Smina Mebtouche

